



Projet de Loi El Khomri
Ni amendable, ni négociable !

Jeudi 28 avril GRÈVE **pour le RETRAIT !**

Réforme du collège et projet de loi Travail

Quand le parcours citoyen préfigure le projet de loi Travail

Mardi 12 avril, le ministère a présenté le « parcours citoyen » élaboré par le Conseil Supérieur des Programmes, la veille de la présentation du projet de loi « égalité et citoyenneté » qui vise à « encourager l'engagement citoyen ». Le texte qui sera présenté au CSE du 12 mai prochain est une déclinaison de la loi Peillon de Refondation du 8 juillet 2013 à laquelle FO s'est opposée.

Le « parcours citoyen » contre les connaissances

Les savoirs disciplinaires rendent possible l'émancipation de l'individu. C'est l'esprit même de l'école de la République, héritière des Lumières. Dans «le parcours citoyen», ils sont absents. En lieu et place, des «activités», des «rôles», des «comportements» et donc les compétences du domaine 3 prévues dans le socle commun de la réforme du collège: « formation de la personne et du citoyen ». La ministre continue d'avancer sur sa réforme rejetée. Elle n'a toujours pas reçu les organisations syndicales majoritaires qui demandent l'abrogation.

Le « parcours citoyen » contre les ORS des professeurs

Des actions devraient être organisées : événements culturels, festifs ou sportifs, concours, journées à thèmes, actions de solidarité, débats durant les heures de vie de classe. Les EPI s'inscrivent dans cette logique massivement rejetée par les personnels lors des journées de formation. La mise en place de ce parcours citoyen exigeait préalablement de mettre fin aux décrets de 1950 et d'imposer des missions liées obligatoires et non rémunérées dans le cadre des 1607 heures annuelles.

Le « parcours citoyen » contre la neutralité de l'école

« La prise de conscience progressive des enjeux de protection, de sécurité, de défense civile et militaire par le contact avec des représentants des corps de sécurité civile, de la police, de l'armée, d'ONG humanitaires » conduirait à conclure des « alliances entre l'Ecole, les acteurs éducatifs, culturels, sociaux et économiques de son environnement proche (...) » dans le cadre du projet d'école ou d'établissement consacrant ainsi le désengagement de l'Etat au mépris du préambule de la Constitution de 1946.

Ni réforme du collège, ni loi Peillon, ni loi El Khomri.
Le SNFOLC invite les personnels à se réunir en AG pour
préparer la grève interprofessionnelle du 28 avril appelée
par la CGT-FO, la CGT, la FSU, Solidaires et les
organisations de jeunesse.

Manifestation à Metz :

14h30 place de la République

Des départs en bus sont organisés, contacter le SNFOLC